

Le quorum n'étant pas atteint à 19 h 30, une assemblée extraordinaire est convoquée pour 20 h.

Présents (23) : R. Mermoud, F. Séchaud, D. Rinolfi, A. Gavairon, J.-P. Chatagny, R. Bileci, J.-F. de Cerjat, J.-L. Cherpit, O. Pache, D. Girardet, X. Duparc, C. Lesquereux, P. Richner, R. Koegel, J. Brudon, P. Baer, B. Henry, P. Biedermann, CVL, P. Rey, L. Wuthrich. O. Depraz, D. Naef.

Procurations (13) : CER (3), S. Noble, W. Hautefaye, G. Farolfi, C.-H. Chabloz, U. Slongo, R. Birchler, T. Campiche, R. Verdier, N. Pialopoulos, M. Schmidt

Excusés : G. Farolfi, L.-A. Monnin, C.-H. Chabloz, M. Schmidt, M. Glaus, R. Birchler, U. Slongo, P. Dorenbos, H. Marti, N. Pialopoulos, S. Noble, G. Lacour, CER, L. Führer, A. Marchand, P. Moerch

A 20h 05, le président, René Mermoud, déclare l'assemblée générale ouverte.

1. Adoption du P.V. de l'A.G. du 24.11.05 Voté à l'unanimité

2. Rapport du président

René Mermoud rappelle que le site est toujours tenu régulièrement à jour. Cette année la participation aux régates est encore en progression (près de 2000 bateaux au départ annoncés à Swiss Sailing) Le critérium de Crans a compté 30 bateaux ce qui est encore plus que l'an passé. Il relate les événements du 30^{ème} anniversaire du Surprise et remercie chaleureusement Manuel Schmidt qui s'est particulièrement investi dans l'organisation de cette magnifique fête, très réussie. Il souligne la participation des jeunes à la Translémanique. Il précie que les conditions pour l'obtention d'un championnat suisse auprès de Swiss Sailing ont été remplies et salue les équipages de Michel Glaus et de Daniel Rinolfi qui se sont déplacés jusqu'à Zug pour faire le nombre, de même pour les 8 bateaux de la région.

3. Rapport des chefs de flotte

J.-F de Cerjat donne des nouvelles de la région neuchâteloise. 6 à 7 bateaux suivent régulièrement les entraînements et participent à la plupart des régates. 2 bateaux se sont déplacés au Tessin. Lors d'une critérium allié à une course croisière, 9 bateaux ont pris le départ. Cette belle expérience sera reconduite la saison prochaine. Pour assurer le quota des 10 bateaux pour l'obtention du championnat suisse, il invite les surprisistes à se déplacer à Neuchâtel le 1^{er} mai pour cette régata en deux temps. P. Rychner donne des nouvelles de la flotte de Morat où 4 ou 5 Surprise prennent régulièrement les départs, ce qui représente 50% de tous les bateaux au départ!

4. Rapport de la trésorière

F. Dollone donne lecture du bilan de l'exercice 2005 et annonce une perte de CHF1234.05. Elle est due principalement à une forte augmentation des frais du Livre de Bord. Pages supplémentaires en nombre. Les frais d'envoi ont aussi augmenté, ainsi que les frais de régates. L'année prochaine, il faudra trouver d'autres annonceurs pour le Livre de Bord.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

L. Wuthrich donne lecture de son rapport et recommande de voter décharge au comité.

6. Adoption des rapports et décharge du comité. Votés à l'unanimité

7. Election du président

Daniel Rinolfi se présente en remplacement de René Mermoud. Il est élu à l'unanimité.

Le nouveau président remercie l'assemblée de l'avoir élu et salue son prédécesseur en le remerciant d'avoir bien mené l'association pendant ces 8 dernières années. Il le félicite d'avoir su prendre garde aux deniers de l'Aspro-Surprise.

8. Election du comité

Daniel Rinolfi propose que René Mermoud devienne vice-président. C'est Arnaud Gavairon qui sera en charge de la commission technique. Le reste du comité est inchangé. Ces trois points sont votés par acclamation, sur proposition du président.

9. Election des vérificateurs des comptes

M. Glaus et Laurent Wuthrich sont réélus à l'unanimité.

10. Commission technique

Peson. Lors du championnat suisse on s'est rendu compte que les données d'utilisation du peson n'étaient pas claires, suite à différents protêts. Afin d'anticiper de futurs éventuels problèmes, A. Gavairon propose de voter pour un texte qui servira de référence pour les pesées. Les pesons des organisateurs devront être mis en conformité avec le peson de l'Aspro. On pourrait faire vérifier le peson chaque année. La croix de la grue de la Nautique servira d'étalon, de poids de référence. Ainsi le peson pourra être copntrôlé à n'importe quel moment. (les constataires devront prouver l'erreur, s'ils se plaignent). Tolérance d'erreur : 5 kg. Le poids affiché fera foi, soit 1247 kg minimum. Acepté à l'unanimité.

11. Calendrier et divers

Le calendrier se trouvera très prochainement sur le site internet. Toutefois en voici un avant-goût :
Championnat Suisse du 17 au 21 mai à LUGANO CVLL

Lémanique provisoire :

AVRIL	28 - 29	CROIS*. ET CRIT. DE PULLY**		Pully
MAI (pour mémoire)	1 ^r	CROIS. ET CRIT. DE NEUCHÂTEL	CVN	Neuchâtel
MAI	12 - 13	CRITERIUM DU BOUVERET	CVVC	Bouveret
JUIN	23 - 24	CRIT. DE THONON	SNLF	Thonon
JUILLET	21 - 22	CRITERIUM	YCG	Genève
AOÛT	18 - 19	CRIT. DE MORGES	CNM	Morges
SEPTEMBRE	29 - 30	CRITERIUM	CNV	Versoix

JUIN	9	GENEVE-ROLLE-GENEVE	CVSNG	Genève
	16	BOL D'OR	CVSNG	Genève
JUILLET	21 - 22	6 HEURES	C2NY	Nernier
SEPTEMBRE	15 - 16	TRANSMANIQUE	CVSNG	Genève
	22 - 23	LA DOUBLE	CNV	Versoix

International provisoire :

2 - 4 février	PRIMO CUP	MONACO
18 - 21 mars	MEDITERRANEE	PALAVAS
18 - 21 mars	SPI OUEST	LA TRINITE s/MER
août	NATIONAL FRANCAIS	LA GRANDE MOTTE
17 - 20 mai	CHAMPIONNAT SUISSE	LUGANO (Tessin)
16 - 17 juin	BOL D'OR	GENEVE

Divers

-Arnaud Gavairon répond aux questions concernant la procédure de modification de la jauge internationale. Un comité réunit les informations des différents aspro pour faire un programme international. Le président de ce comité est Yvon Salvador. La commission technique internationale ne prend pas de décision, mais écoute, travaille et soumet des propositions à voter dans les aspro nationales. Le compte des voix donne le résultat final. Les adresses se trouvent sur le site de l'Aspro Surprise France. L'un des buts actuels est de faire entrer la série à l'YSAF. Il y a plusieurs points à développer avant d'y parvenir. Par exemple la procédure pour peser les bateaux, le certificat de jauge commun, une base de données avec les certificats de jauge sur internet etc...

-J.-F. de Cerjat donne lecture de sa lettre au comité de l'Aspro Suisse : selon lui, en droit le nouveau safran devrait être interdit. Il trouve que le comité international a été créé de façon un peu occulte et que la porte est ouverte à d'autres changements. La question est de savoir ce que l'on veut faire de la monotypie. Daniel Rinolfi répond que les statuts de l'aspro internationale ont été faits par Guy Rudaz, il y a 20 ans. En février 2006, il y a eu une assemblée extraordinaire qui a appliqué les statuts à la lettre. Il n'est donc pas possible de faire opposition. F. Séchaud reprend les explications du nouveau safran, demandé par des propriétaires, pour une question de sécurité, plus que de vitesse. Il rappelle que le bateau a évolué et nous assure de son souci de le garder comme un bateau leader dans ce style. Son succès est dû au fait qu'il continue à conserver la monotypie tout en changeant. A propos de l'offre promotionnelle du nouveau safran pour les membres de l'Aspro, il précise que les propriétaires de plusieurs bateaux doivent inscrire tous leurs bateaux à l'aspro pour bénéficier de plusieurs offres et il annonce aussi qu'une même offre sera faite l'automne prochain aux propriétaires qui n'ont pas eu l'occasion de profiter de la première.

-J. Brudon pose la question des changements qu'il faudra opérer pour faire partie de l'YSAF. Arnaud rappelle que l'on en est à la première étape et qu'il ne s'agira que de petits changements. Ce serait un intérêt supplémentaire pour la série, mais ce n'est pas encore fait.

-R. Bileci met en doute le sérieux de certains membres de l'Aspro-France, A. Gavairon le rassure car la commission technique supervise.

-P. Baer propose que la liste des membres ne figure plus dans le Livre de Bord, mais sur le site. Ceci pour alléger le nombre de pages du livre de Bord.

Verre de l'amitié offert par le CVL et casse-croûte spécial Aspro-Surprise.